

difficultés qui surviennent dans cette affaire ne viennent que du côté de sa petite-fille, laquelle est mal conseillée puisqu'on la porte à se soustraire de l'obéissance qu'elle lui doit aussi bien que la soumission qu'elle doit avoir à ses volontés.

M. Dupont de Neuville, pour exécuter son engagement, donne à M. Martin de Lino fils un emplacement et maison dessus construite sise et située rue Saint-Pierre, à Québec, estimée précisément à 10,000 livres.

M. Martin de Lino fils se montre bon prince et s'engage par le même acte à payer une rente viagère de 500 livres à M. Dupont de Neuville.

On avait encore l'espoir que Mlle des Méloizes reviendrait sur sa décision puisque les parties conviennent qu'au cas où le mariage s'accomplirait le dit don sera considéré comme la dot de la jeune fille (1).

M. Martin de Lino se consola assez facilement. Un peu plus d'un an plus tard (3 novembre 1712), il épousait Angélique Chartier de Lotbinière.

Quant à Marie-Jeanne des Méloizes, elle resta fille et décéda à Québec le 3 septembre 1766.

---

(1) Acte de Barbel, notaire à Québec, le 8 mai 1711.